

Depuis la médiatisation du matraquage d'Arthur le 10 décembre dernier, la police est moins belliqueuse et la BAC a été retirée de la rue pendant les manifestations. Ces nouvelles règles de maintien de l'ordre ont été démenties par la préfecture du Rhône. On la comprend : cette situation démontre que le plus souvent, la pression policière génère les violences. Depuis deux semaines, la rue est plus tranquille.

Vendredi 20 décembre 2019

Depuis la [médiatisation](#) des violences commises contre Arthur (en réunion, par personne dépositaire, et avec arme), mardi 10 décembre dernier sur la place Bellecour, la police se fait plus discrète dans les cortèges. Le Comité contre les violences policières, aux côtés de tout-es les manifestant-es, pousse un petit « ouf ! » de soulagement : ça repose. Jeudi 12 et samedi 14 décembre, le Comité n'a observé ni recueilli (pour l'instant en tous cas) aucun témoignage de violences policières*. Mardi 17 décembre, la police a fait usage de la force vers 16h place Bellecour après l'arrivée du cortège (alors que les membres du Comité n'étaient plus sur place), mais pas pendant le déroulement de la manifestation. Enfin jeudi 19 décembre (sous réserve de confirmation), aucune blessure ni aucun tir de « LBD »** ou même de lacrymo ne fut à déplorer. Un calme qui contraste très fortement avec les précédentes manifestations, des Gilets jaunes aux retraites. Contactée par le Comité ce vendredi, la préfecture conteste tout changement de cap, expliquant que sa doctrine de maintien de l'ordre « reste la même, à savoir un usage proportionné de la force. C'est le droit ».

Scission du cortège sans lacrymo !

La réalité est pourtant bien là. Deux exemples, directement observés par des membres du Comité, attestent particulièrement de ce changement de politique de « maintien de l'ordre ». Jeudi 19 décembre, peu avant 14h, au débouché de la rue Garibaldi sur l'avenue Félix Faure, une partie du cortège décide de passer sous la trémie, pour ressortir plus loin sur le cours Gambetta. Le parcours déclaré devait passer immédiatement à droite par Félix Faure. La voiture et les quelques motos de police présentes ont interrompu la circulation des voitures et ont simplement accompagné ce morceau de cortège, qui a fini par retrouver le reste de la manifestation. Une situation bien différente des semaines précédentes où, dès qu'un morceau de cortège essayait de changer de parcours, les lacrymos (voir plus) jaillissaient. De même, mardi 17 décembre aux alentours de 13h, vers Saxe-Gambetta, le Comité a pu observer que les fonctionnaires présents n'ont pas « riposté » (selon le vocabulaire en vigueur et selon les pratiques habituelles ces derniers temps) lorsqu'ils ont reçu quelques jets de projectiles. La manifestation a ensuite suivi son cours.

La BAC (enfin) privée de manif

Qu'est-ce qui a changé ces quatre dernières manifestations ? Les participant-es des cortèges auraient-elles soudain trouvé la paix en écoutant les derniers discours gouvernementaux ? Les mystérieux « black-blocks » ou les fameux « casseurs » auraient-ils fui les cortèges ? Rien de tout ça : en réalité c'est la BAC et autres forces non spécialisées dans le maintien de l'ordre (souvent habillées en civil), qui ont été visiblement privées de manif par la préfecture. On a pu en apercevoir quelques-unes le 12 décembre, comme ici sur une photo du Progrès, mais ensuite (sous réserve d'autres témoignages) plus du tout. Jeudi 19 décembre, elles sont restées dans leurs fourgons blancs, qui ont cependant discrètement suivi le cortège. Ce qui démontre ce changement récent, c'est que contrairement aux idées reçues, c'est bel et bien la pression policière exercée sur les manifestations et la mise en avant des forces [les plus coutumières de manquements aux règles](#) déontologiques qui, le plus souvent, entraînent les « heurts ». La préfecture vient semble-t-il de s'en rendre compte. C'est dommage qu'il ait fallu pour cela attendre des dizaines de manifestations et de blessés, et un tabassage digne des groupes fascistes du Vieux-Lyon, fort heureusement abondamment filmé.

* Des blessures ont cependant été infligées par les forces « de l'ordre » lors d'autres actions, notamment lors du bref blocage du rectorat, mardi 17 décembre ; nous y reviendrons.

** Improprement appelés lanceurs de balle « de défense » par la novlangue du ministère de l'Intérieur. Nous préférons les nommer lanceurs de balles de défiguration.

Le comité de liaison contre les violences policières (Lyon) regroupe des individus et plusieurs collectifs et structures : Commission justice des assemblées des gilets jaunes de Lyon - Association des victimes de crimes sécuritaires - Collectif de blessés « Dévisageons l'état » - Caisse de solidarité - Ligue des droits de l'homme - Syndicat des avocats de France - Solidaires 69 - Collectif 21 Octobre - Planning familial 69 - Libre Pensée du Rhône - Collectif d'avocats : « les activistes du droit » - NPA - Ensemble - UD CGT 69 - Attac Rhône.